

Offre : Emploi temps plein

Thématique : Surveillance Biologique du Territoire

Date début contrat : 1^{er} novembre 2013.

Date limite de réponse : 18 octobre 2013



Délégué phytosanitaire.

Descriptif :

Dans le cadre de ses missions la FDGDON-Réunion réalise des opérations de surveillances du territoire dans le domaine végétal déléguées par le Service de l'Alimentation (SALIM) de la Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de la Réunion (DAAF).

Une de ces opération concerne l'application du protocole bilatéral « ver blanc » mise en place entre le gouvernement de la République Française (île de la Réunion) et de la République de Maurice (île Maurice).

Ce protocole a pour objectif de prévenir et d'empêcher l'introduction et/ou la circulation de nouvelles espèces exotiques envahissantes d'adultes de hannetons et de scarabées entre les territoires l'île de La Réunion et de l'île Maurice par les échanges commerciaux et touristiques.

Ce protocole technique existe depuis les années 1990. Il a été renouvelé, le 24 janvier 2011. Il définit les mesures de contrôle des moyens de transports maritimes et aériens au moment de la période de vol des hannetons et scarabées présents sur les territoires respectifs à surveiller. Il est mis en œuvre à l'époque de l'année correspond à la période de vol des hannetons et scarabée pour une durée allant du 1^{er} novembre au 31 janvier de l'année suivante.

Mission.

Application du protocole bilatéral « ver blanc » pour la période 2013-2014. Ce travail se décompose en plusieurs parties. Elles concernent principalement, (i) le contrôle visuel des bateaux et des avions au départ et à l'arrivée entre l'île de la Réunion et l'île Maurice et la délivrance d'un certificat phytosanitaire, (ii) le suivi des mesures de contrôles préconisées (iii) le relevé quotidiens des captures de hannetons et scarabées dans les pièges de surveillances. (iv) la réalisation d'un rapport de bilan avant la fin du contrat.

Profil Candidat/e

Niveau : Etre titulaire d'un diplôme bac + 2 minimum.

Aptitude : disponibilité, forte autonomie, rigueur, au travail en équipe, bonne condition physique Maitrise de l'outil informatique (bureautique) Connaissance en entomologie est un plus. Anglais parlé. Permis B

Condition de travail

Emploi : temps plein 35 heures, 6 jours consécutifs.

Type de contrat : CDD de 3 mois

Rémunération : 1900 € brut.

Affectation : le Port Est (avec des déplacements sur les lieux d'entrée du territoire).

La personne sera placée sous l'autorité administrative de la FDGDON-Réunion et sous l'autorité technique du SALIM de la DAAF

Contact :

M Jean Clément LUCAS
Directeur FDGDON-REUNION
Tel : 02 62 045 20 00.
Mail : jean-clement.lucas@fdgdon974.fr

Entreprise :

FDGDON-REUNION
23 rue Jules Thirel
97 460 SAINT PAUL
Tel : 02 62 45 20 00
[://www.fdgdon974.fr](http://www.fdgdon974.fr)

Candidature :

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Mr le Directeur de la F.D.G.D.O.N-REUNION 23 Rue Jules Thirel Cour de l'Usine de Savanna 97460 Saint-Paul Mail : jean-clement.lucas@fdgdon974.fr